

DÉPARTEMENT DU VAR
MAIRIE de RIANs



30 rue de la République
83560 RIANs

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A UNE OCCUPATION
TEMPORAIRE DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE DANS LE
CADRE DE L'ARTICLE L2122-1-4 DU CODE GENERAL DE LA
PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES.

La publicité de cet avis fait suite à la manifestation d'intérêt spontanée de la société ECO DELTA pour le développement d'un projet de parc photovoltaïque compris entre 30 et 40 MWc localisé sur du foncier communal appartenant au domaine privé de la commune de RIANs et situé sur le territoire de la commune de ARTIGUES.

Ce projet s'inscrit dans la volonté des élus de développer les énergies renouvelables et répond parfaitement à la volonté nationale, régionale et départementale de développement des énergies renouvelables.
Sa conception fera l'objet d'une concertation avec les acteurs du territoire.

Des expertises écologiques et paysagères vont être menées afin de permettre de définir un projet parfaitement intégré à son environnement.

Type d'occupation projetée : Installation d'une centrale photovoltaïque au sol et de ses accessoires ainsi que la mise en place de mesures compensatoires pour l'environnement.

Localisation : L'emplacement définitif de la centrale solaire résultera de la prise en compte des contraintes techniques mais également avec un objectif de préserver les secteurs d'enjeux (Faune/ Flore, Paysage...) et permettra de mettre en place des mesures d'accompagnement. Cette emprise finale résultera donc de l'approche croisée des enjeux naturels, paysagers et techniques.

Les parcelles cadastrées section B n° 226 et 227 sont pressenties pour l'installation de la centrale photovoltaïque.

Durée de l'occupation : 25 à 55 ans

Modalités de présentation des intérêts concurrents : Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du CGPPP lorsque la délivrance du titre mentionnée à l'article L. 2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par la publicité, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

Issue de la procédure : Dans l'hypothèse où d'autres porteurs de projets se manifesteraient à la suite de la publication du présent avis, une procédure de sélection préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public serait organisée en application de l'article L. 2122-1-1 du CGPPP.

Le cas échéant, le candidat sera invité à fournir un dossier composé des éléments demandés dans le cahier des charges de la procédure de sélection préalable. Ce cahier des charges sera transmis aux candidats qui se seront manifestés.

Date de publication : 09 août 2022

Durée de mise en ligne et/ ou d'affichage de l'avis : quinze (15) jours

Date limite de manifestation des intérêts concurrents : 23 août 2022

Mairie de RIANs

30 rue de la république

83560 RIANs

n.bremond@mairie-rians.fr

04 94 72 64 80

La société ECO DELTA est une PME française, spécialisée dans la production d'énergies renouvelables au cœur du monde rural. Elle met en œuvre et gère à long terme des parcs photovoltaïques et éoliens en ayant le souci de les intégrer dans le tissu social, environnemental et économique des territoires sur lesquels ils sont implantés.